Urbi&Orbi

La Documentation catholique

L'avenir est-il au regroupement de prêtres entre diocèses ?

Par Claire Lesegretain, le 23/4/2017 à 11h47

Quelques provinces ecclésiastiques, notamment celles de Poitiers et de Lyon, veulent permettre à leurs prêtres de changer de diocèse pendant quelques années, en travaillant au sein de fraternités interdiocésaines.

Ces « fraternités provinciales » ne visent pas seulement à équilibrer les forces entre des diocèses plus ou moins riches en vocations, mais aussi à offrir aux prêtres davantage de mobilité et de variété dans leur ministère.



Le Père Geoffroy Genin, 60 ans, est un amoureux de la montagne. Ordonné en 2000 pour le diocèse de Lyon, il n'a pas hésité à répondre positivement à la proposition du cardinal Philippe Barbarin, exprimée lors d'un conseil presbytéral de 2013, de servir six ans dans le diocèse de Chambéry. Depuis 2014, il est curé de la paroisse Saint-Maurice en Haute-Tarentaise : avec un prêtre de Savoie, il a la charge pastorale de 28 communes, notamment Bourg-Saint-Maurice et Les Arcs.

« Avoir une certaine souplesse » pour changer de diocèse

« Il faut être volontaire et avoir une certaine souplesse pour passer d'un gros diocèse urbain à un diocèse rural. Cela oblige à réajuster son vocabulaire et ses propositions », estime le Père Genin. Habitué à « une énorme liberté pastorale laissée aux prêtres » par l'archevêque de Lyon, il a aussi découvert, en arrivant en Savoie, « des orientations diocésaines plus structurées ».

L'expérience du Père Genin pourrait être utile à d'autres puisque, selon le cabinet du cardinal Barbarin, un « projet d'élargir ce processus d'envoi pour le proposer plus largement » est élaboré au sein de la province de Lyon. En particulier pour l'un ou l'autre prêtre qui, après avoir exercé d'importantes responsabilités dans son diocèse, aspire à travailler ailleurs quelque temps, tout en restant dans la région où il a ses liens familiaux et amicaux.

LIRE AUSSI: L'Eglise catholique a-t-elle abandonné le monde rural?

Des diocèses « riches » et des diocèses « pauvres » en ressources humaines

La province de Lyon n'est pas la seule à proposer de tels « prêts » de prêtres, entre diocèses « riches » et diocèses « pauvres » en ressources humaines. Ainsi, les cinq évêques de la province ecclésiastique de Poitiers ont récemment décidé de mettre leurs forces en commun. Ils proposent aux prêtres qui le souhaiteraient de vivre une expérience de « fraternité missionnaire interdiocésaine », c'est-à-dire une organisation commune destinée à permettre plus de diversité, de mobilité et de travail transversal. « Notre motivation n'est pas de boucher des trous mais de travailler en commun », insiste Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.

Cette idée de fraternité missionnaire de prêtres avait été lancée en 1991 par le cardinal Jean-Marie Lustiger, afin de permettre à des prêtres de Paris de se mettre à disposition, pendant quelques années, d'une ville nouvelle ou d'un quartier populaire d'Île-de-France. C'est la Fraternité missionnaire des prêtres pour la ville (FMPV), qui regroupe actuellement 31 prêtres.

Envoyer des équipes composées de prêtres et de laïcs

La province de Bordeaux est, elle aussi, en train de lancer un semblable projet, notamment pour venir en aide au diocèse d'Agen qui ne dispose plus que d'une trentaine de prêtres en activité dans un territoire qui s'appauvrit démographiquement. « En février dernier, le cardinal Jean-Pierre Ricard a invité Mgr Hubert Herbreteau, évêque d'Agen, à un conseil presbytéral pour que les prêtres du diocèse de Bordeaux entendent son appel », raconte le Père Jean Rouet, délégué épiscopal à l'information.

Il s'agirait, dans ce cas, d'envoyer, pour des missions ponctuelles, des équipes composées de prêtres et de laïcs de différents diocèses. « Nous ne recherchons pas une forme de péréquation, insiste le Père Rouet, d'autant que, proportionnellement à sa population, le diocèse de Bordeaux est le plus pauvre en prêtres de toute la province. »

LIRE AUSSI: Comment favoriser les vocations sacerdotales diocésaines

« Il n'est plus possible à l'Église d'être partout »

De telles fraternités interdiocésaines de prêtres apparaissent comme une solution d'avenir pour les diocèses qui ont actuellement recours à un certain nombre de prêtres étrangers et qui ont le souci à la fois de ne pas « déséquilibrer leur presbyterium » et de proposer des « perspectives d'avenir » à leurs prêtres.

« Il est important de sauvegarder la référence locale à l'évêque qui doit vivre en relative proximité avec ses prêtres et ses fidèles, plaide de son côté le théologien canoniste belge Alphonse Borras, vicaire général du diocèse de Liège. Toutefois, à l'intérieur de chaque diocèse, comme il n'est plus possible à l'Église d'être partout, il faut réfléchir à la meilleure manière d'assurer sa mission pastorale. »

LIRE AUSSI: Les jeunes prêtres ont des rêves simples